

N/REF : 28/05/2026 15H31 C:000014 I:01314
V/REF : OSMIL808493157
V/Email reçu le Jeudi 28/05/2026 à 15H31

FONCIA LA ROCHELLE

**13 RUE DUPATY
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : 3 GARREAU
3 RUE PAUL GARREAU
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 10 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 5 RUE PAUL GARREAU LA ROCHELLE CONTACT MME BERNADETTE SCHMALTZ (MEMBRE DU CS) +33623420101

MOTIF : RDF ET REPARATION FUITE ENTREE 5

Donneur d'ordre : Mme A-C GRAUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 29/05/2026
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
PRESENCE DE ME SCHMALTZ (MEMBRE CS) SUR PLACE
RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE ET/ OU D'INFILTRATION
CONSTAT : PRESENCE D'INFILTRATION AU NIVEAU DU LOCAL POUBELLE
INTERVENTION A PARTIR DE L'ETAGE SUPERIEUR
RECHERCHE ET REPERAGE DES RESEAUX
OUVERTURE DE LA GAINTE TECHNIQUE PALIERE
CONSTAT : PRESENCE D'HUMIDITE AU NIVEAU DE LA DALLE DE LA GAINTE
NOTAMMENT AUTOUR DU TUYAU D'ALIMENTATION EAU FROIDE DU LOGEMENT DE
MME BENSSOUSSAN
TEST MANOMETRIQUE DU RESEAU EAU FROIDE DU LOGEMENT DE MME BENSSOUSSAN
CONSTAT : PERTE DE PRESSION DE 3,78 A 0,99 BARS
FERMETURE DU COMPTEUR POUR MESURE CONSERVATOIRE

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 01/06/26 à 09H01 Mme A-C GRAUX e

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL DU 29/05, PRESENCE D'UNE FUITE SUR
LE RESEAU D'ALIMENTATION EAU FROIDE EN DALLE ENTRE LE COMPTEUR EN GAINTE
TECHNIQUE PALIERE ET L'ARRIVEE D'EAU DU LOGEMENT DE MME BENSSOUSSAN

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,00	29,00
3,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 29/05	1	67,00	217,75
3,25	H(s)2ème personnel	1	50,00	162,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	41,00	41,00
TOTAL H.T.				450,25
T.V.A. a 20,00%				90,05
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>540,30</u>

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN